

MAIRIE  
DE

VIOLS-LE-FORT

34380

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE VIOLS LE FORT

		Séance du 4 mai 2026			
		Membre	Présent	Absent	Pouvoir à
<b>Date de la convocation</b> 29/04/2026		L'an deux mil vingt-six, le quatre mai à vingt heures quinze, le Conseil Municipal de Viols-le-Fort, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Anne DURAND, Maire			
		DURAND Anne	x		
<b>Nombre de Conseillers</b> Exercice 15 Présents 13 Votants 15		PARENTINI Laurent	x		
		RATAJCZAK Nicole	x		
		HOULES Brice	x		
		BOUDON Maguelonne		x	DURAND Anne
		ANDRE Jérémy	x		
<b>Secrétaire de séance :</b> RATAJCZAK Nicole		PANELLE Aurélie	x		
		LEVIEUX Jean-Luc	x		
		JONES Sarah	x		
		VERZILLI Daniel	x		
		BOREL Véronique	x		
		DAUFRESNE Tanguy	x		
		MARIN Frédérique	x		
		THIRIEZ Rodolphe	x		
	DION Benjamin		x	THIRIEZ Rodolphe	

### 2026028 - DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT À L'ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIÈRES DE L'HÉRAULT

L'association des Communes Forestières de l'Hérault fait partie d'un réseau d'associations au service des communes et des collectivités.

Ce réseau apporte un appui structuré et cohérent à l'ensemble des élus locaux. Il œuvre pour l'intérêt général aidant les collectivités à intégrer les enjeux liés à la forêt, au bois et aux territoires.

L'association accompagne les élus dans leurs projets et leurs décisions en matière de forêt.

Ses missions sont les suivantes :

- Représentation et défense des élus et des territoires dans différentes instances régionales : dans le Contrat de filière, le Programme Régional Forêt bois (PRFB) et le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoire, Stratégie de Biodiversité, Schéma Régional Biomasse...
- Représentation et défense des élus et des territoires dans différentes instances départementales : Commission Chasse, Défense des forêts Contre l'Incendie...
- Défense des intérêts des élus et des communes dans les négociations du futur Contrat d'Objectif et de Performance État-ONF-Communes forestières

Accusé de réception en préfecture  
034-213403439-20260504-2026028-DE  
Date de télétransmission : 05/05/2026  
Date de réception préfecture : 05/05/2026

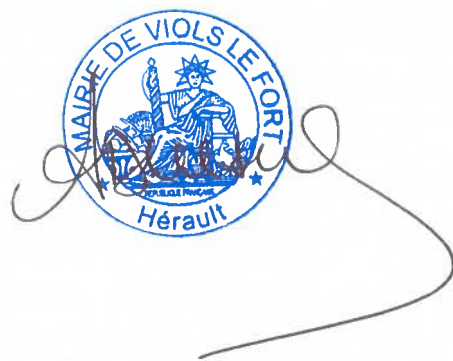


- Accompagnement technique sur différents sujets : Bois-énergie, Bois construction, structuration foncière, suivi de la gestion des forêts, interface urbanisme-forêt... Ces sujets sont toujours traités dans une logique de structuration de la filière pour développer l'emploi et l'économie locale.
- Formation des élus pour leur permettre de prendre les décisions nécessaires sur leur territoire sur les sujets en lien avec la forêt et le bois.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

- **DESIGNE** Tanguy DAUFRESNE en qualité de titulaire ainsi que Sarah JONES en qualité de suppléant(e) pour représenter la commune de Viols-le-Fort au sein de l'association des Communes Forestières de l'Hérault.

Pour extrait conforme  
La Maire,



Mme la Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)  
Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture et de la publication sur le site internet de la commune le :

Accusé de réception en préfecture  
034-213403439-20260504-2026028-DE  
Date de télétransmission : 05/05/2026  
Date de réception préfecture : 05/05/2026

